



Montpellier le 27 avril 2020

Marie-Jeanne Verny  
Professeure émérite des Universités  
Présidente du CREO-Lengadòc  
[lengadoc@felco-creo.org](mailto:lengadoc@felco-creo.org)

à Madame Carole DELGA  
Présidente de la Région  
Occitanie-Pyrénées-Méditerranée

Objet : situation de l'enseignement public de l'occitan dans l'Académie de Montpellier

Madame la Présidente,

Nous tenons une nouvelle fois à vous remercier pour le soutien que vous apportez à la langue et à la culture occitanes et à leur enseignement.

Nous vous avons adressé le 4 avril dernier un courrier qui se voulait une mise au point sur la situation de cet enseignement dans le service public : <http://www.felco-creo.org/06-04-20-le-creo-lengadoc-ecrit-a-la-presidente-de-region/>. Nous vous y informions, entre autres des principaux problèmes rencontrés dans notre académie.

Or, depuis la fin mars, nous avons dû écrire trois fois à Madame la Rectrice (courriers en ligne sur notre site) :

- Pour des menaces de défléchage de postes « occitan » dans une école de Montpellier : <http://www.felco-creo.org/30-03-20-menaces-sur-les-postes-fleches-occitan-dune-ecole-de-montpellier-le-creo-interpelle-le-rectorat/>. La situation a pu être réglée
- Pour un défléchage dans une école de l'Aude : une action est en cours, soutenue, entre autres, par le président du Conseil départemental de l'Aude : <http://www.felco-creo.org/14-04-20-deflechage-dun-poste-occitan-dans-laude-le-creo-reagit/>
- Pour la suppression d'une heure d'occitan au collège de Marvejols, où l'occitan est installé depuis des décennies, dans la continuité pédagogique avec le premier degré : <http://www.felco-creo.org/21-04-20-suppression-dune-heure-doccitan-au-college-de-marvejols-le-creo-ecrit-aux-services-rectoraux/>.

Ainsi, en un mois, sur trois départements différents, les Directions Académiques ont-ils mis en péril les conditions d'enseignement encadrées par la Convention Rectorat-Région de 2017.

Le CREO Lengadòc, association académique fédérée dans la FELCO, est attachée à l'offre d'enseignement de l'occitan dans l'école publique, l'école de tous les enfants qui vivent dans notre pays, dont les familles ne peuvent avoir spontanément l'idée de l'existence d'une langue et d'une culture auxquelles nous vous savons, madame la Présidente, fortement attachée.

Or, force nous est de constater que les actes de notre administration de tutelle sont à l'exact inverse de ce principe d'offre publique, pourtant inscrit dans le marbre de la Convention de janvier 2017.

C'est la raison pour laquelle, Madame la Présidente, nous nous tournons une nouvelle fois vers vous pour une intervention auprès de Madame la Rectrice afin qu'une politique de valorisation, dans le respect de la Convention de janvier 2017, soit enfin menée.

Nous vous remercions encore pour votre soutien et nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.



Copie de ce courrier est adressée

- aux présidents des groupes de la majorité
- à Patric Roux, conseiller régional en charge des langues occitane et catalane
- - à Vincent Rivière et Philippe Vialard, chargés de mission